



Forum: The Blender Clan 'tchat

Topic: [Hébergement] Si ca peut interesser...

Subject: Re: [Hébergement] Si ca peut interesser...

Posté par: ebrain

Contribution le : 3/10/2010 9:31:02

Citation :

LadeHeria a écrit:

Il me semble qu'il y a un plafond inf pour les dons aux personnes. En tout cas, je prends un exemple simple (et en sachant que le fisc ira pas nous attaquer pour 280€

) : un type qui met un bouton Paypal sur son site web, vous pensez vraiment qu'il déclare ça ?

Ce n'est évidemment parce que quelqu'un fait quelque chose qu'il en a le droit, et je dirais a fortiori sur internet.

Maintenant ce qu'il faut qu'on se demande, c'est si on va donner plus et le faire légalement pour pas avoir d'ennuis, ou si on préfère payer moins au risque d'avoir des soucis avec le FISC.

Voilà, c'est aussi simple que cela. Moi je conseillerais la première des solutions, c'est plus cher oui, mais au moins nous sommes tranquilles.

@+